

## Extrait du procès-verbal

Séance du : 15 mars 2021  
Présidente : Mme Chiara MONTECCHIO  
Rapport sur : Rapport-préavis N° 226/2020  
Rapporteur : M. Christian KARCHER

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

**vu** le rapport-préavis N° 226/2020 valant réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Claude Farine et Patrick Buchs intitulé « Amélioration énergétique des bâtiments à Nyon : La Municipalité doit lancer un plan de bataille »,  
**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,  
**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **d é c i d e :**

1. de prendre acte du rapport-préavis N° 226/2020 valant réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Claude Farine et Patrick Buchs intitulé « Amélioration énergétique des bâtiments à Nyon : la Municipalité doit lancer un plan de bataille »
2. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 180'000.- TTC pour la définition d'une stratégie de rénovation du parc bâti privé, qui sera porté au bilan N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable à hauteur de CHF 90'000.- via un prélèvement sur le *Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables*, compte N° 9280.32, le solde de CHF 90'000.- étant amortissable en 5 ans.

Les conclusions du rapport-préavis sont acceptées à une large majorité et 1 abstention.

Pour extrait conforme levé le 16 mars 2021.

**l'attestent**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON**

**La Présidente :**



**La Secrétaire :**